

TARIFS DES DÉPÔTS DE DÉCHETS PAR LES PROFESSIONNELS et LES PARTICULIERS NE RESIDANT PAS SUR LE TERRITOIRE DE CREUSE CONFLUENCE

TARIFS valables à compter du 01/07/2018
 Délibération 2018/161 adoptée en séance le 6 juin 2018.
 Délibération 2019/301 adoptée en séance le 27/11/2019

ENCOMBRANTS	13 € / m3
DÉCHETS VERTS (déchets de taille, tontes...)	15 € / m3
GRAVATS (Briques, pierres, matériaux inertes...)	22 € / m3
DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (peintures, produits phytosanitaires, solvants, bidons souillés, acides, bases...)	1 € / Kg
Bois (classes A et B)	13 € / m3
CARTONS ondulés bruns	GRATUIT
MOBILIER	GRATUIT
DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)	GRATUIT
AUTRES DECHETS (Piles, néons, ampoules, huiles alimentaire...)	GRATUIT
FERRAILLES (tous objets métallique)	GRATUIT

